

 Pôle international  
de la marionnette  
Jacques Félix

# Devenez mécène





# Être mécène du Pôle c'est

## Contribuer au rayonnement et au développement économique du territoire

- ↳ Renforcer l'attractivité touristique et culturelle de Charleville-Mézières et des Ardennes.
- ↳ Alimenter la vie économique et profiter des retombées directes générées par l'activité du Pôle
- ↳ Concourir à la qualité de vie des habitants.

## Favoriser l'éveil artistique

- ↳ Offrir l'accès à la culture au plus grand nombre, grâce à une permanence artistique tout au long de l'année.
- ↳ Organiser la rencontre artistique avec des actions sur-mesure en crèches, EHPAD, maison d'arrêt, établissements scolaires, centres hospitaliers, bailleurs sociaux, bars.
- ↳ Accompagner des initiatives inédites, collectives et inclusives.

## Prendre part au projet du Pôle

- ↳ Faire découvrir la richesse, la vitalité et la modernité des arts de la marionnette.
- ↳ Conforter un projet unique au monde, singulier et marqueur de l'identité du territoire.
- ↳ Ouvrir une fenêtre sur le monde et contribuer à la fraternité entre les peuples.

# Être mécène du Pôle c'est bénéficier de

## Une expérience inoubliable

- ↳ Vous recevez en priorité les informations sur le Pôle et vous êtes invités à des temps de convivialité privilégiés avant, pendant et après les événements.

## Une visibilité à l'échelle nationale et internationale

- ↳ Vous êtes valorisés sur les supports de communication diffusés dans le monde entier (programmes des festivals, site internet, appli, affiches...).
- ↳ Vous bénéficiez d'un contenu éditorial et visuel pour votre communication institutionnelle (rapports d'activité, cartes de vœux, newsletters, intranet...).

## Réductions fiscales importantes

- ↳ Tout don effectué ouvre droit en France à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égale à 60 % de son montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.
- ↳ Vous bénéficiez également de contreparties spécifiques, pouvant aller jusqu'à 25 % du montant de votre don, qui vous permettent de construire une relation personnalisée avec le Pôle.  
(voir page suivante)



# 3 paliers d'engagement

## Donateur

à partir de  
**1 500 €**

Contribution nette  
après réduction d'impôts  
**600 €**

## Donateur Bunraku

à partir de  
**5 000 €**

Contribution nette  
après réduction d'impôts  
**2 000 €**

## Bienfaiteur

à partir de  
**10 000 €**

Contribution nette  
après réduction d'impôts  
**4 000 €**

## VOTRE VISIBILITÉ

- • — Remerciement dans les programmes du FMTM\* et de Temps d'M (logo)
- • — Remerciement sur le site internet (logo et lien vers votre site)
- • — Remerciement sur les pancartes et les roll-up « partenaires »
- • — Mise à disposition de supports pour votre communication institutionnelle (vidéos, visuels, photos, rapports)
- • — Réception des bilans des événements organisés par le Pôle
- • — Réception en priorité des programmes des événements
  - — Encart publicitaire sur le site internet du Pôle
  - — Encart publicitaire dans le programme du FMTM\*
  - — Post sur les réseaux sociaux

## VOS MOMENTS PRIVILÉGIÉS

- • — Soirées cocktail des partenaires dans l'année
- • — Soirées cocktail des partenaires pendant le FMTM\*
- • — Invitation au spectacle d'ouverture au Théâtre
- • — Invitation aux inaugurations des événements du Pôle
  - — Une bouteille champagne offerte au bar du FMTM\*
  - — Invitation à la générale d'un spectacle (avec amis et/ou collaborateurs)
  - — Privatisation d'un espace du FMTM\* pour organisation d'une soirée

## VOTRE ACCÈS AU SPECTACLE

- • — Invitations aux spectacles en salle (nombre d'invitations différent en fonction du palier)
- • — Invitation à la présentation de la programmation du FMTM\* et de Temps d'M
- • — Accès prioritaire avec guichet dédié à la billetterie du FMTM\*

\*Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

**Tout don effectué  
ouvre droit en France à une  
réduction d'impôt sur le  
revenu ou les sociétés égale  
à 60 % de son montant, dans  
la limite de 0,5 % du chiffre  
d'affaires. Si ce plafond est  
dépasse, il est reportable sur  
les cinq années suivant le  
versement.**



Richard III, La Poupée qui brûle, FMTM 2025 © Alysse Thomé

## Contacts

**Pierre-Yves Charlois, directeur**  
py.charlois@marionnette.com

**Gauthier Bazelle, directeur adjoint**  
gauthier.bazelle@marionnette.com

**+33 (0)3 24 33 72 50**

Bulletin d'inscription (sans engagement) disponible sur  
le site du Pôle International de la Marionnette, rubrique  
soutenez-nous : [www.marionnette.com](http://www.marionnette.com)

**Président**  
Frédéric Maurin

**Directeur**  
Pierre-Yves Charlois

---

7 place Winston Churchill  
08000 Charleville-Mézières, France  
+33 (0)3 24 33 72 50  
contact@marionnette.com  
www.marionnette.com

---

**Réalisation**  
Pôle International de la Marionnette  
Avril 2026 - 200 exemplaires

1<sup>er</sup> de couverture :  
*Petite Amal*, Good chance theatre, Octobre 2021  
4<sup>e</sup> de couverture :  
Stage Corps à courtie, ESNAM 14, 2025  
© Hervé Dapremont

